

Formation Autorisation d'intervention à proximité des réseaux Opérateur - E-learning & Examen

Objectifs

La formation AIPR Opérateur permet aux participants de préparer efficacement la réussite du QCM en ligne sur la plateforme de l'état afin d'obtenir l'attestation AIPR Opérateur.



Public Visé

Opérateurs d'engins et Techniciens intervenants sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés et/ou aériens).

Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle du maître d'ouvrage
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les textes et la terminologie
- Signaler les problématiques rencontrées
- Estimer les risques encourus
- Appliquer et réaliser le marquage-piquetage
- Déterminer le recours aux opérations de localisation
- Réaliser le QCM permettant la délivrance de l'attestation de compétences

Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant reçoit un email avec son identifiant et mot de passe.

L'apprenant est informé qu'il peut communiquer avec son tuteur tout au long de sa formation par mail.

Sans limite de temps de connexion, l'apprenant adapte ses séances en fonction de son activité et de son rythme d'apprentissage.

L'apprenant peut revoir chaque module autant de fois qu'il le juge nécessaire.

Un tracking pédagogique permet de suivre le parcours de l'apprenant.

✓ Pré Requis

Prérequis spécifiques au e-learning : Accéder à un poste informatique connecté à internet et en maîtriser son navigateur

Disposer d'une adresse mail

Disposer du temps nécessaire pour planifier les séquences d'apprentissage en e-learning

Parcours pédagogique

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

Le rôle du maître d'ouvrage

Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes et points importants de la réforme (anti-endommagement)

Les principes de l'évolution réglementaire

Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme

Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Le guichet unique : utilisation en direct

La terminologie utilisée à travers la réforme

La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel

La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques

Ce qu'il faut savoir de la DT-DICT

Les ATU (Avis de Travaux Urgents)

Le constat contradictoireLe guide technique de la réforme

Le marquage-piquetage

Les opérations de localisation

Les investigations complémentaires

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ; par mail : adv@alyence-groupe.com ou sur notre site internet www.alyence.com

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

ALYENCE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82690945969

L'AIPR correspond à une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. La formation AIPR opérateur est obligatoire de puis le 1er janvier 2018, pour une ou plusieurs personnes par équipe travaillant sur un chantier.

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM établit par le MEEM.

Chaque apprenant devra avoir suivi l'intégralité du parcours à distance ainsi que l'ensemble des évaluations formatives et/ou sommatives afin de se présenter à l'examen.

Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.

Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.

Évaluation à froid 10 jours après la formation

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.



Durée

Effectif

7.00 Heures

Jour

De 3 à 10 Personnes

ALYENCE